

Procès-verbal du conseil d'école extraordinaire Du 1^{er} février 2018

Présents :

Mme Gatet - Mme Rémy - M. Combaluzier - M. Hamel - Mme Laurent
Mme Lavanche - Mme Veillard - Mme Rebaï - Mme Monteiller -
Mme Ducatel - Mme Gachot - Mme Proux – Mme Thierceault -
Mme Belmellat - Mme Rivière - Mme Weber - Mme Maclet - M. Faure.

Enseignants :

Intervenants :

Mme Droz (Arts visuels) - Mme Soyère (Musique) - M. Bonnamy (EPS)

Mairie :

Mme Brumana – Mme Beldjoudi -

Mme Vallier - Mme Brahmi S. - Mme Charbonnel - Mme Bouvier

Parents d'élèves :

M. Breiller-Tardy - Mme Tracanelli - Mme Arslantas - Mme Brahmi G.

Mme Ben Hadj Hassen - Mme Cherif - Mme Lissonnet - Mme Ravat

Mme Roux - Mme Thomas - Mme Truffly

DDEN :

M. Guttin-Lombard

Absents excusés :

Inspection :

M. Adler, Inspecteur de l'Education Nationale de Vienne 1.

Enseignants :

Mme Floret, Mme Zol, congés maladie – Mme Fernandez, enfant malade -
M. Barrier, enseignant à temps partiel.

Parents :

Mme Brahmi Giovanna - M. Douma-Boukou Franck-Odilon

Absents :

Mairie

M. Bosio, Maire

Parents

Mme Tracanelli Sandrine – Mme Roux Pauline

Président de séance : M. Faure

Secrétaire de séance : M. Combaluzier

Organisation du temps scolaire :

Le conseil d'école extraordinaire réuni ce jour est appelé à voter à bulletins secrets sur l'organisation du temps scolaire pour les 3 prochaines années.



ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE – RESULTAT DU VOTE DU CONSEIL D'ECOLE RENTREE 2018

*A dupliquer autant de fois que nécessaire si plusieurs écoles sont concernées par la demande de maintien
ou de modification*

CIRCONSCRIPTION – IEN : **VIENNE 1**

COMMUNE : **CHASSE-SUR-RHÔNE**

ECOLE : **G.S Pierre Bouchard**

RNE : **0380295p**

MAINTIEN

MODIFICATION

Cocher la case correspondante

Type d'organisation scolaire proposée au vote du conseil d'école : *Cocher la case correspondante*

Adaptation type 1 (journée supérieure à 5h30)

Adaptation type 2a (demi-journée libérée)

Adaptation type 2b (semaine de 4 jours)

Les horaires proposés au vote du conseil d'école : Adaptation type 1

	Matin			Durée de la pause méridienne	Après-midi			Durée de la journée
	Début des cours	Fin des cours	Durée		Début des cours	Fin des cours	Durée	
Lundi	8h30	11h30	3h00	2h00	13h30	15h00 16h30	1h30 3h00	4h30 6h00
Mardi	8h30	11h30	3h00	2h00	13h30	15h00 16h30	1h30 3h00	4h30 6h00
Mercredi	8h30	11h30	3h00 3h00					
Jeudi	8h30	11h30	3h00	2h00	13h30	15h00 16h30	1h30 3h00	4h30 6h00
Vendredi	8h30	11h30	3h00	2h00	13h30	15h00 16h30	1h30 3h00	4h30 6h00
Samedi								
En rouge : CP-CE1 en vert : CE2-CM. Alternance des jours sur 4 périodes.								Durée hebdomadaire des enseignements 24h00 24h00

Type 2b (semaine de 4 jours) :

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi : 8 h 30 – 11 h 30 13 h 30 – 16 h 30

	Type1	Type 2b
Nombre total de votes	33	
Pour	17	15
Abstentions	1	

Le Conseil d'école se prononce donc pour la proposition n°1 semaine de 4 jours et demi.

Le président de séance :
M. Faure

Secrétaire de séance :
M. Combaluzier